



# Assemblée générale

## AG/11180

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

### Assemblée générale

Soixante-sixième session

68<sup>e</sup> et 69<sup>e</sup> séances plénières – matin et après-midi

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE: ADOPTION DE SIX RÉOLUTIONS SUR LA PALESTINE ET LE MOYEN-ORIENT ET MULTIPLICATION DES COMMENTAIRES SUR LA SITUATION EN SYRIE

L'Assemblée générale a adopté, aujourd'hui, six résolutions relatives à la question de Palestine et à la situation au Moyen-Orient, dont une dans laquelle elle exhorte Israël et la Palestine à donner suite à l'Entente conjointe et encourage de nouveau l'organisation d'une conférence internationale à Moscou. Cette réunion a également été l'occasion pour plusieurs délégations de commenter la situation qui prévaut actuellement en Syrie.

Alors que le représentant du Japon a appelé les autorités syriennes à cesser immédiatement l'usage de la force et à mettre en œuvre le plus rapidement possible tous les éléments du Plan d'action de la Ligue des États arabes, le représentant de la Syrie a annoncé le lancement d'un programme de réformes pour élargir la participation citoyenne et renforcer la démocratie et l'ordre public.

Cela n'a pas empêché son homologue de l'Australie a appelé le Président BasharAl-Assad à s'écarter pour laisser les changements débiter sans délai. Le représentant de la Syrie a vu dans cet appel une « incitation constante à la violence » et un appui aux groupes terroristes qui tentent, selon lui, de déstabiliser la Syrie et la région.

Les processus politiques doivent se faire sans intervention étrangère, a souligné le représentant iranien avant que celui de l'Inde n'affirme: « aucune action extérieure, qui exacerberait les problèmes et ouvrirait la voie à une montée de l'extrémisme, ne devrait être engagée ».

L'Assemblée générale a adopté aujourd'hui après une mise aux voix, deux résolutions relatives au [Golan syrien](#)<sup>1</sup> et à [Jérusalem](#)<sup>2</sup>, présentées par l'Égypte. La première a été adoptée par 119 voix pour, l'opposition du Canada, des États-Unis, des Îles Marshall, d'Israël, de la Micronésie, de Nauru et de Palaos, et 53 abstentions. L'Assemblée exige qu'Israël se retire de tout le Golan syrien occupé jusqu'à la ligne du 4 juin 1967. Elle demande aussi à Israël de reprendre les pourparlers sur la voie de négociations avec la Syrie et le Liban.

(1) A/66/L.20

(2) A/66/L.19

La deuxième résolution sur « Jérusalem » a été adoptée par 164 voix pour, l'opposition du Canada, des États-Unis, des Îles Marshall, d'Israël, de la Micronésie, de Nauru et de Palaos et l'abstention du Cameroun, de la Guinée Équatoriale, d'Haiti, du Panama et de Tonga. L'Assemblée y rappelle qu'elle a établi que toute mesure prise par Israël en vue d'imposer ses lois, sa juridiction et son administration à la Ville sainte de Jérusalem était illégale. Elle appelle Israël à mettre immédiatement un terme à toutes ces mesures illégales et unilatérales. Présentées par l'Égypte, ces résolutions ont été commentées par l'Argentine, l'Iran, la Syrie et l'observateur de la Palestine.

L'Assemblée a aussi adopté ses résolutions annuelles relatives au [Comité](#) pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien<sup>3</sup>, à la [Division](#) des droits des Palestiniens du Secrétariat<sup>4</sup> et au [Programme d'information](#) spécial sur la question de Palestine du Département de l'information du Secrétariat<sup>5</sup>, présentées hier par le Sénégal.

Ces trois derniers textes ont été adoptés respectivement avec 115 voix pour, l'opposition de l'Australie, du Canada, des États-Unis, des Îles Marshall, d'Israël, de la Micronésie, de Nauru et de Palaos et 53 abstentions; 114 voix pour, l'opposition de l'Australie, du Canada, des États-Unis, des Îles Marshall, d'Israël, de la Micronésie, de Nauru, de la Nouvelle-Zélande et de Palaos et 54 abstentions, et enfin par 168 voix pour, l'opposition de l'Australie, du Canada, des États-Unis, des Îles Marshall, d'Israël, de la Micronésie, de Nauru et de Palaos et l'abstention du Cameroun, du Honduras et de Tonga.

Les représentants de l'Australie, des États-Unis et de Singapour ont expliqué leur vote.

S'agissant de la résolution intitulée « [Règlement pacifique](#) de la question de Palestine<sup>6</sup> présentée hier par le Sénégal et adoptée par 167 voix pour, l'opposition du Canada, des États-Unis, des Îles Marshall, d'Israël, de la Micronésie, de Nauru et de Palaos et l'abstention de l'Australie, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et de Tonga, l'Assemblée générale a exhorté Israël et la Palestine à prendre immédiatement des mesures concrètes pour donner suite à l'Entente conjointe israélo-palestinienne. Elle encourage également l'organisation d'une conférence internationale à Moscou en vue de promouvoir et d'accélérer la reprise du processus de paix.

En tant que médiateur international et membre du Quatuor, le représentant de la Fédération de Russie a réitéré la position de principe de son pays qui se base sur la reconnaissance d'un État de Palestine. Il a estimé que la démarche palestinienne en vue d'obtenir l'adhésion en tant que Membre à part entière à l'ONU ne signifiait pas l'abandon des négociations avec Israël.

Aujourd'hui, notre objectif commun doit être de relancer le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens, un processus dans lequel le Quatuor a un rôle essentiel à jouer, a insisté le représentant.

Au cours de ce même débat, le représentant de l'Algérie a regretté que tous les efforts sérieux entrepris à ce jour aux niveaux régional et international aient échoué, y compris la déclaration du Quatuor du 23 septembre dernier engageant à une reprise des négociations directes. Le représentant de la Namibie a renchéri en avertissant que le processus de paix ne pouvait rester « en orbite perpétuel, sans destination aucune ».

---

(3) A/66/L.15

(4) A/66/L.16

(5) A/66/L.17

(6) A/66/L.18

La demande d'adhésion de la Palestine comme Membre à part entière de l'ONU a également été commentée à maintes reprises, plusieurs délégations, dont celle de la Tunisie ayant estimé que la reconnaissance d'un État palestinien pourrait créer un cadre propice aux négociations. Le représentant de la Chine s'est félicité des accords de réconciliation entre factions palestiniennes.

« Le processus de changement que connaît la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord témoigne du fait que les aspirations du peuple palestinien ne peuvent être ignorées plus longtemps », a prévenu le représentant de la Turquie.

Plusieurs délégations se sont par ailleurs inquiétées du risque d'une dégradation de la situation sur le terrain, pointant notamment du doigt les activités de peuplement, le blocus de Gaza et la retenue des revenus douaniers et fiscaux appartenant à l'Autorité palestinienne. Le représentant du Viet Nam a regretté cette « réaction déplorable » à l'adhésion de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies pour la science et la culture (UNESCO). À l'issue de ce débat, les délégations syrienne et iranienne ont exercé leur droit de réponse.

L'Assemblée générale poursuivra ses travaux demain, jeudi 1<sup>er</sup> décembre, à partir de 10 heures, avec un débat consacré à sa revitalisation.

## ***QUESTION DE PALESTINE***

**a) Rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (A/66/35)**

**b) Rapport du Secrétaire général (A/66/367-S/2011/585)**

### **Déclarations**

M. MOURAD BENMEHIDI (Algérie) a estimé qu'Israël, puissance occupante, continuait de violer les droits de l'homme du peuple palestinien, y compris son droit à la vie, à l'éducation et au logement. En plus d'infliger un blocus inhumain dans la bande de Gaza, Israël continue d'y lancer des attaques militaires, au mépris de la vie humaine et de la sécurité des civils dans un territoire densément peuplé, a-t-il dénoncé. Les nouvelles annonces de colonies à Jérusalem-Est, accompagnées de violence et d'expulsions ne font qu'aggraver la situation sur le terrain. Le représentant a aussi fustigé la retenue par Israël des revenus tirés des taxes, « un acte de piraterie scandaleux », et la détention continue de milliers de Palestiniens dans les prisons israéliennes, y compris des femmes et des enfants.

Les activités illégales d'Israël sur le terrain témoignent crûment du contraste entre ce qui se passe et la prétendue volonté de ce pays de participer au processus de paix, a poursuivi M. Benmehidi. Jugeant regrettable que tous les efforts sérieux entrepris à ce jour aux niveaux régional et international aient échoué, y compris la Déclaration du Quatuor du 23 septembre dernier engageant à une reprise des négociations directes, il a estimé impératif qu'Israël respecte ses obligations sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et des termes de référence de Madrid. La communauté internationale doit faire tous les efforts possibles pour contraindre Israël à reprendre les négociations et à respecter ses obligations et ses engagements, a-t-il insisté.

M. JAMEL FARES ALROWAIEI (Bahreïn) a fait part de sa profonde inquiétude face à la « détérioration grave » de la situation en Palestine. Il a fait savoir qu'hier, le Roi du Bahreïn avait transmis un message de solidarité au peuple palestinien dans lequel il exhortait notamment la communauté internationale à soulager les souffrances de ce peuple. Il a également insisté sur la nécessité de définir les paramètres de l'examen de la question de Palestine. Le représentant a par ailleurs vu dans l'adhésion de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies pour la science et la culture (UNESCO) un pas positif. Il a souligné que

l'acceptation de la Palestine comme membre à part entière de l'ONU ne contredisait en rien les efforts déployés pour relancer les négociations directes avec Israël.

M. MORTEN WETLAND (Norvège) a affirmé que le principal obstacle à la création d'un État palestinien demeurait l'occupation et la poursuite des activités de peuplement d'Israël. M. Wetland a cependant estimé que les questions de la reconnaissance de l'État et de son adhésion à l'ONU devaient être étudiées par les principaux organes de l'ONU.

La semaine dernière, à Oslo, le Ministre palestinien des affaires étrangères avait convenu avec son homologue norvégien, en sa capacité de Président du Comité spécial de liaison, de continuer à mobiliser l'appui international au renforcement des institutions palestiniennes. Il a également annoncé que la prochaine réunion du Comité spécial de liaison se tiendrait à Bruxelles le 21 mars 2012 et serait l'occasion d'étudier de quelle manière renforcer la croissance du secteur privé palestinien, et d'améliorer la situation à Gaza.

M. Wetland a observé qu'une amélioration du système de collecte des revenus palestiniens, dont deux tiers sont collectés par Israël puis versés à l'Autorité palestinienne sous forme de mensualités, permettrait de réduire la dépendance de l'Autorité palestinienne envers les donateurs. Il est entièrement inacceptable que le transfert de ces revenus fiscaux soit reporté ou refusé, a-t-il tancé. Le redressement économique et l'amélioration de la sécurité en Cisjordanie est le fruit du succès de la coopération tripartite entre l'Autorité palestinienne, Israël et la communauté internationale, a-t-il souligné, en ajoutant que la poursuite de cette coopération est essentielle pour la stabilité des territoires palestiniens occupés.

M. PHAM VINH QUANG (Viet Nam) a souligné la nécessité de parvenir à un cessez-le-feu durable et de reprendre des négociations pacifiques entre les deux parties. Le Viet Nam, a-t-il dit, a reconnu depuis longtemps le droit fondamental et inaliénable du peuple palestinien à disposer d'un État souverain et indépendant. Le pays, a-t-il ajouté, appuie la demande d'adhésion à l'ONU faite par le Président de l'Autorité palestinienne. À cet égard, il salue l'accord obtenu au Caire, jeudi dernier, entre les différentes parties palestiniennes, afin d'organiser des élections présidentielle et parlementaires en mai 2012 et de libérer les prisonniers. Dans le même temps, la « réaction déplorable » de la puissance occupante après l'adhésion de la Palestine à l'UNESCO ne fait que compliquer la situation, a déploré le représentant.

M. MOHAMED LOULICHKI (Maroc) a mis l'accent sur la demande d'admission de l'État de Palestine aux Nations Unies, en arguant que c'est le résultat logique et inévitable du gel du processus de paix et de la paralysie des négociations. Le représentant a mis en avant les efforts déployés depuis deux ans par la Palestine pour mettre en place des institutions nationales qui sont désormais en mesure d'endosser les responsabilités qui découlent de la création d'un État. Il s'est également félicité des progrès réalisés pour parvenir à la réconciliation nationale.

Le représentant a déploré le manque de volonté du Conseil de sécurité face à la demande d'adhésion de la Palestine. Il a appelé l'ONU à avancer dans la même voie que l'UNESCO. Appuyant la création de deux États indépendants, le représentant a dénoncé toute pratique israélienne qui viserait à faire de Jérusalem une ville essentiellement juive et à éliminer toute présence musulmane. Nous demandons à Israël, a-t-il insisté, de reporter ses projets, voire de les annuler, et nous réitérons notre solidarité envers le peuple palestinien dans sa lutte et sa revendication au sujet des lieux sacrés. Notant la proposition faite par le Quatuor pour la reprise des négociations, le représentant n'a constaté aucun progrès à ce jour.

M. HUSSEIN HANIFF (Malaisie) a dénoncé « les politiques illégales et les pratiques inhumaines d'Israël », dont la rétention d'environ 100 millions de dollars par mois de taxes appartenant à l'Autorité palestinienne. Israël, a-t-il prévenu, ne peut plus se contenter d'énumérer les mesures prises pour « alléger » la souffrance des Palestiniens. Israël doit prendre en considération l'opinion et le sentiment des 166 pays qui ont voté en faveur du projet de résolution sur « le droit du peuple palestinien à l'autodétermination ». Il doit donc mettre fin au conflit, cesser tout acte de provocation, interrompre immédiatement la construction de nouvelles colonies et lever le blocus de Gaza. Le Quatuor, a conclu le représentant, doit obliger Israël à mettre fin à son intransigeance.

M. MOHAMED IBRAHIM MOHAMED ELBAHI (Soudan) a dénoncé des pratiques inhumaines et la poursuite des colonies de peuplement en vue de modifier la composition démographique de la région, afin de judaïser cette terre et d'empêcher la création d'un État palestinien. Il a en particulier fustigé la poursuite de la construction du « mur de l'apartheid ». Tout ceci se poursuit malgré les nombreuses résolutions de l'ONU sur le sujet, a-t-il accusé, demandant à nouveau le retrait d'Israël du Golan et des territoires libanais occupés. C'est la responsabilité historique des Nations Unies de parvenir à une solution juste et globale, a-t-il plaidé, réaffirmant le soutien plein et entier du Soudan à l'adhésion de la Palestine à l'Organisation, en tant que Membre à part entière.

M. JEROBEAM SHAANIKA (Namibie) a estimé que la Palestine devait pouvoir occuper la place qui lui revient au sein de la famille des États souverains. Il a déploré que sa demande d'adhésion auprès de l'ONU n'ait pas été traitée avec l'urgence qu'elle mérite. Il a estimé que la communauté internationale ne pouvait accueillir de tels changements historiques au Moyen-Orient, en demeurant si peu réceptive au désir du peuple palestinien de jouir d'une meilleure qualité de vie au sein d'un État viable. Il a appelé les autorités israéliennes à faire preuve de leur engagement en faveur de la paix et à s'abstenir de tout acte contreproductif, susceptible d'avoir un impact négatif sur le processus de paix. Ce processus de paix ne peut rester « en orbite perpétuel, sans destination aucune ».

Commentant les propos de la délégation israélienne, hier, selon lesquels les résolutions adoptées par l'Assemblée générale étaient des « copier-coller » d'année en année, il a répondu: si c'est le cas, c'est peut-être l'occupation qui est un « copier-coller » d'année en année. Si aucun changement n'est constaté et si le calvaire des Palestiniens continue, nous continuerons d'adopter des résolutions qui correspondent à la réalité de la situation, a-t-il prévenu.

M. JAMAL ABDULLAH AL-SALLAL (Yémen) a dénoncé les politiques hostiles d'Israël qui nuisent au processus de paix et aux efforts déployés par le Quatuor. Il y a également vu un grave danger d'escalade de la tension et de la violence dans la région. Israël est le seul responsable de l'impasse actuelle, a-t-il notamment accusé. Il a félicité la Palestine pour son adhésion à l'UNESCO, avant de prévenir: la paix dépend du retrait d'Israël des territoires occupés, y compris le Golan syrien et au Liban. Il a engagé la communauté internationale à prendre des « mesures sérieuses » pour que soit levé le blocus de Gaza et que soit lancée la reconstruction de cette région.

M. OTHMAN JERANDI (Tunisie) a dénoncé la privation des droits et des libertés du peuple palestinien, notamment son droit à la liberté et à s'établir dans un État indépendant avec Jérusalem-Est pour capitale, dans les frontières de 1967. Face à l'impasse du processus de paix, il a appuyé la demande d'adhésion de la Palestine en tant que Membre à part entière des Nations Unies et a noté avec satisfaction son admission à l'UNESCO, tout en dénonçant « une plus grande intransigeance israélienne » depuis lors, dont la retenue des taxes douanières revenant à l'Autorité palestinienne.

Il a estimé que la reconnaissance d'un État palestinien, contrairement à l'hypothèse de certains, pourrait créer un cadre propice aux négociations. Il faut créer un climat propice à ces négociations et prendre des mesures concrètes sur le terrain dont la fin des colonies de peuplement et la levée des restrictions sur les libertés du peuple palestinien.

M. JULIO ESCALONA (Venezuela) a dénoncé les nouvelles initiatives du Gouvernement israélien pour faire exploser le processus de paix alors que les Nations Unies observent avec frustration une politique de deux poids, deux mesures dans l'application du droit international. Le représentant a notamment accusé Israël de procéder à une fragmentation délibérée du territoire palestinien, de tenter d'en changer la composition démographique et d'appliquer un ensemble de mesures répressives, comme le blocus de Gaza.

Non seulement les violations perdurent, mais elles se font plus malveillantes et plus raffinées, a-t-il dit, appelant les Nations Unies à passer des déclarations à l'action afin de mettre fin à l'impunité d'Israël. Le Conseil de sécurité ne peut pas rester aveugle et sourd à ce qui se passe en Palestine alors qu'ailleurs, il agit de manière expéditive, a jugé M. Escalona.

M. PALITHA KOHONA (Sri Lanka) a fait lecture d'un message du Président sri-lankais Mahinda Rajapaksa à l'occasion de la Journée de solidarité avec le peuple palestinien et dans lequel ce dernier affirme que le temps est venu d'assurer la création d'un État palestinien viable et indépendant, dans des frontières sûres. Nous devons saisir cette occasion avant qu'il ne soit trop tard, dit un Président partisan d'une action décisive, plutôt que de « discussions décousues ».

M. Kohona a dit espérer que la demande d'admission de la Palestine à l'ONU serait examinée « avec enthousiasme » par tous les États Membres. Il s'est félicité du dernier échange de prisonniers et de la levée partielle du blocus de Gaza, y voyant là des développements encourageants. Il a cependant regretté les mesures punitives d'Israël après l'admission de la Palestine à l'UNESCO. La réalisation de la solution de deux États représenterait le plus important « investissement » dans la paix de la région, a conclu le représentant.

M. IBRAHIM DABBASHI (Libye) a estimé qu'aucun autre peuple n'avait autant souffert que le peuple palestinien. Il a accusé la communauté internationale d'encourager Israël à poursuivre ses pratiques illégales et à réduire à néant toute possibilité pour le peuple palestinien de vivre dans un État viable. La communauté internationale, a-t-il poursuivi, ne peut persister dans son inertie et se contenter d'être spectatrice alors que les droits fondamentaux des Palestiniens sont bafoués. Le nombre croissant des États Membres de l'ONU à avoir reconnu l'existence de l'État de Palestine montre la volonté croissante d'un certain nombre à aider le peuple palestinien à jouir de ses droits, a-t-il jugé.

Il a aussi dénoncé le fait que certains membres du Conseil continuent d'empêcher cet organe dernier de mener à bien ses fonctions et d'accorder à la Palestine un statut d'État membre. Une telle position ne sert les intérêts ni des Palestiniens ni des Israéliens, a-t-il estimé.

Cette année est peut-être l'une des plus cruciales et les plus significatives pour la Palestine, a déclaré Mme KANIKA PHOMMACHANH (République populaire démocratique lao), estimant que la demande d'adhésion à l'ONU de l'Autorité palestinienne relevait d'une question de justice internationale et constituait un test pour l'Organisation. Cette approche vers les Nations Unies n'est pas un reniement de l'engagement à résoudre le conflit par le dialogue, a-t-elle estimé, jugeant que l'Autorité palestinienne faisait progressivement la

preuve de sa capacité à jeter les fondations institutionnelles nécessaires à la reconnaissance d'un État palestinien.

La représentante a dénoncé les activités de colonisation et de destruction des propriétés comme des actes de provocation violant le droit international. Les États Membres doivent assumer leurs responsabilités face à des pratiques qui vont à l'encontre des principes et lois de la communauté internationale. La République populaire démocratique lao rejoint la vaste majorité des délégations qui défendent la solution de deux États vivant côte à côte dans des frontières internationalement reconnues.

M. YOUSEF SULTAN LARAM (Qatar) a rappelé la pertinence des résolutions du Conseil de sécurité sur la question de la Palestine, soulignant notamment l'unité entre la bande de Gaza et la Cisjordanie et la nécessité pour Israël de se retirer militairement de ces territoires occupés. Malheureusement, nous constatons constamment les pratiques illégales d'agression, contraires à la volonté de la communauté internationale, a-t-il dit, dénonçant de nouvelles colonies et des mesures arbitraires, ainsi qu'une confiscation des ressources en eau. Cette politique de colonisation est en elle-même une violation flagrante de la Convention de Genève, a-t-il accusé. En outre, les services de santé subissent de plein fouet les restrictions de mouvement imposées aux Palestiniens en Cisjordanie, alors que la situation économique globale se détériore avec le blocage des taxes dues aux Palestiniens par Israël.

#### **LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT**

##### **Rapports du Secrétaire général (A/66/338 et A/66/367)**

Venu présenter les projets de résolution L.19 et L.20, M. MAGED A. ABDELAZIZ (Égypte) a constaté une augmentation des violations des droits de l'homme commises par Israël. Les mesures imposées par Israël transforment la vie des Palestiniens en un « enfer impossible à vivre », a-t-il dit avant d'accuser Israël d'avoir mené en échec les tentatives de négociations directes et d'inviter la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires pour veiller à la reprise de ces négociations sur la base de paramètres claires et d'un calendrier précis. Il a ensuite salué la décision du Parlement islandais de reconnaître l'État de Palestine.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a appelé Israël à mettre un terme à son occupation et l'a exhorté à arrêter ses « campagnes brutales » de peuplement et le meurtre systématique de civils. Le représentant a déploré que malgré les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité, la situation ne s'était pas améliorée sur le terrain, évoquant notamment une « frénésie de construction » de colonies de peuplement.

Le représentant a avoué sa perplexité face à l'action de deux États Membres qui ont « puni » l'UNESCO pour avoir accordé à la Palestine le statut d'État membre, s'insurgeant notamment quant au fait que ces deux États continuent, selon lui, de tenir les Palestiniens responsables de l'échec des pourparlers de paix. M. Ja'afari a dénoncé la construction d'un mur de séparation dans une des villes du Golan syrien et a fait savoir que la Syrie avait déposé une plainte officielle auprès de l'ONU à ce sujet, plainte qui est « restée lettre morte ».

M. Ja'afari a accusé Israël d'avoir kidnappé et assigné à résidence un enfant de 2 ans, suite à la publication d'une étude universitaire syrienne sur l'occupation israélienne dans le Golan syrien. Les actions d'Israël ont envenimé la colère de la population arabe, mettant à mal les perspectives de paix dans la région. En Syrie, les autorités ont lancé un programme de réformes destiné à étendre la participation citoyenne et à renforcer la démocratie et l'ordre public. Un projet pilote entend permettre au Gouvernement de répondre aux aspirations de la population en appuyant le principe de pluralisme politique, a-t-il ajouté. En outre,

212 citoyens syriens détenus pour infraction ont été libérés aujourd'hui, « car ils n'avaient pas de sang sur les mains ».

M. GARY FRANCIS QUINLAN (Australie) a estimé que les changements historiques qui ont eu lieu au Moyen-Orient et en Afrique du Nord témoignaient clairement de l'aspiration humaine commune à la liberté, à la justice et à la paix. Il a apporté son soutien aux efforts de la Ligue des États arabes pour mettre fin au « bain de sang » en Syrie. Il a appelé le Président Assad à s'écarter pour laisser les changements débiter sans délai. L'Australie appelle en outre le Conseil de sécurité à faire preuve de courage, en renvoyant la situation dans le pays à la Cour pénale internationale (CPI).

M. Quinlan a plaidé pour une solution négociée du conflit israélo-palestinien. Il a appelé Israël à stopper les constructions de nouvelles colonies de peuplement et salué le succès de l'Autorité palestinienne pour construire les bases économiques et institutionnelles d'un État. L'Australie a signé avec cette dernière un accord de partenariat sur cinq ans, à hauteur de 300 millions de dollars.

M. LI BAODONG (Chine) a constaté que la question de Palestine était au centre de la situation au Moyen-Orient et a engagé les parties à résoudre les questions en suspens par des négociations pour parvenir à la solution de deux États. Il a exhorté Israël à cesser immédiatement ses activités de peuplement et a maintenu que la création d'un État palestinien indépendant était légitime. La Chine appuie la demande d'adhésion de la Palestine à l'ONU, a-t-il insisté, avant de se féliciter de la réconciliation entre les différentes factions palestiniennes.

Il a appelé la bande de Gaza à s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver la situation, avant d'appuyer l'appel de la Syrie à la sauvegarde de son intégrité territoriale. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour promouvoir la paix et éviter toute escalade des tensions dans la région, a-t-il prévenu.

M. KAZUO KODAMA (Japon) a estimé que le « printemps arabe » illustre le désir des populations pour la liberté et la démocratie. Il s'est donc dit préoccupé par l'escalade des tensions entre Israéliens et Palestiniens, provoquée par les décisions du Gouvernement israélien de poursuivre les activités de peuplement dans Jérusalem-Est et de geler temporairement les recettes issues de taxes dues aux Palestiniens.

M. Kodama a déploré l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations de paix, mais s'est félicité des efforts actifs du Quartier dont la Déclaration du 23 septembre dernier et son échéancier. M. Kodama a par ailleurs espéré que le nouveau Gouvernement libyen ouvrira la voie à la reconstruction du pays, notamment en préparant les prochaines élections de juin prochain. S'agissant du « bain de sang » en Syrie, il a appelé les autorités à cesser immédiatement l'usage de la force et à mettre en œuvre le plus rapidement possible tous les éléments du Plan d'action de la Ligue des États arabes.

M. SEYED MOHAMMAD ALI MOTTAGHI NEJAD (République islamique d'Iran) a souligné que les racines de la crise sont l'occupation des territoires palestiniens et d'autres territoires arabes. Il a fustigé le blocus de Gaza, « une action agressive et sauvage », au mépris du droit international, et « un crime contre l'humanité ». Les révoltes populaires au Moyen-Orient témoignent d'un besoin pressant de changement, a-t-il averti, plaidant pour des processus politiques sans intervention étrangère.

L'un des principaux objectifs de la politique étrangère de l'Iran est de renforcer la confiance avec ses voisins, a assuré le représentant, soulignant qu'un Moyen-Orient stable et prospère bénéficierait à tous les pays de la région. Dénonçant les tentatives de « puissances arrogantes » de semer la discorde et la division, il a stigmatisé les « phobies artificielles »,

comme l'« iranophobie », pour justifier une vente de plus en plus importante d'armes sophistiquées à certains pays de la région.

Cette tendance est très dangereuse, a-t-il insisté, en rejetant tout aventurisme militaire au Moyen-Orient. Les armes nucléaires, a-t-il affirmé, n'ont pas leur place dans le mécanisme de défense de l'Iran. En revanche, a-t-il accusé, le régime israélien lui peut posséder de telles armes qui sont la « source unique » de déstabilisation de la région. La paix et la stabilité ne peuvent être atteintes au Moyen-Orient tant que la menace des arsenaux nucléaires israéliens persistera, a conclu M. Khazae.

M. ABDULLAH HUSSAIN HAROON (Pakistan) a estimé que le processus de paix est, dans les faits, mis à l'arrêt par la politique expansionniste constante du régime israélien, alors que les conditions de vie dans les territoires occupés continuent de se détériorer. Les activités de colonisation et le processus de paix ne peuvent avancer de concert, a-t-il insisté, dénonçant aussi l'étranglement fiscal dont la Palestine est victime de la part d'Israël qui retient les revenus des taxes appartenant aux Palestiniens.

Le représentant a plaidé pour que la Palestine puisse avancer vers une adhésion aux Nations Unies en tant que Membre à part entière. Les délibérations de l'Assemblée doivent envoyer un message fort au Conseil de sécurité et au Quatuor pour qu'ils tiennent leurs engagements envers une solution définitive à cette question, ce qui passe par un retrait complet d'Israël des territoires occupés, mais aussi par des progrès parallèles sur les dossiers entre Israël et ses voisins de la Syrie et du Liban.

M. ERTUĞRUL APAKAN (Turquie) a affirmé que le processus de changement que connaît la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord montre que les aspirations du peuple palestinien ne peuvent être ignorées plus longtemps. Le représentant a appelé Israël à honorer ses responsabilités en vertu du droit international et à cesser toutes les activités qui détruisent les fondements de la paix. Il a engagé la communauté internationale à veiller à ce qu'Israël soit tenu responsable de l'attaque contre la flottille humanitaire qui a fait neuf morts, l'année dernière. Il est grand temps pour la Palestine, a-t-il conclu, d'occuper la place qui lui revient dans l'arène internationale. Il s'est félicité de ce que la Palestine soit devenue membre de l'UNESCO.

M. HARDEEP SINGH PURI (Inde) a estimé que le Moyen-Orient était dans une situation bien différente cette année, du fait de la demande d'adhésion de la Palestine aux Nations Unies, en tant qu'État Membre à part entière, et de l'élan de nombreux pays de la région, en quête du droit d'être maîtres de leur avenir. Même si le Conseil de sécurité n'a pu s'entendre unanimement sur la demande d'adhésion de la Palestine, le vote sur l'adhésion à l'UNESCO a démontré le soutien de la communauté internationale à la reconnaissance de la Palestine comme un Membre de droit de la communauté des nations, a affirmé le représentant.

Afin de parvenir à la paix et à la sécurité sur le terrain, des négociations directes entre Israël et la Palestine sont nécessaires sans délai, a-t-il averti, estimant que le principal obstacle à la reprise de ces négociations était la poursuite des activités de peuplement. Il faut également rompre le cycle de violence entre la bande de Gaza et le sud d'Israël, a-t-il dit, et lever totalement le blocus. Le représentant a également rappelé que des progrès avec le Liban et la Syrie étaient essentiels pour une paix globale et durable au Moyen-Orient, alors que les pays de la région entreprennent des réformes pour répondre aux aspirations légitimes de leur peuple. Cette responsabilité incombe aux États eux-mêmes et aucune action extérieure, qui exacerberait les problèmes et ouvrirait la voie à une montée de l'extrémisme, ne devrait être engagée, a déclaré M. Puri.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) s'est dit très préoccupé par l'impasse de la situation au Moyen-Orient. En tant que médiateur international et membre du Quatuor, la Fédération de Russie a multiplié les efforts pour aider à résoudre cette situation et parvenir à un État palestinien viable, dans les frontières de 1967. Sa position de principe se base sur la reconnaissance d'un État de Palestine, a expliqué le représentant, estimant que la démarche palestinienne en vue d'obtenir l'adhésion en tant que Membre à part entière à l'ONU ne signifiait pas l'abandon des négociations avec Israël.

Aujourd'hui, notre objectif commun doit être de relancer le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens, un processus dans lequel le Quatuor a un rôle essentiel à jouer, a insisté le représentant, souhaitant que des rencontres régulières avec les parties soient organisées pour favoriser la reprise du dialogue, et réitérant la proposition russe d'organiser une conférence à Moscou pour parvenir à une solution globale.

Toutefois, il a souligné que l'intensification des colonies de peuplement et le gel du transfert des revenus des taxes palestiniennes par Israël étaient des mesures contreproductives, qui allaient à l'encontre de toute logique et éloignaient la perspective de la paix. Sans unité palestinienne, il ne sera pas non plus possible de progresser, a-t-il enfin prévenu, jugeant extrêmement important de conserver l'accalmie dans la bande de Gaza. À cet égard, le représentant a demandé la fin des attaques dans le sud d'Israël depuis Gaza, ainsi que la levée totale du blocus israélien.

M. SAEED RASHID AL-JARBOEY (Qatar) a noté que le débat, cette année, sur la situation au Moyen-Orient était différent de celui tenu depuis plusieurs années. Le monde a connu au début de cette année plusieurs révolutions, dont certaines ont permis d'apporter des changements alors que d'autres sont toujours en cours. Ces révolutions ont montré que les peuples de la région du Moyen-Orient avaient plusieurs aspirations, notamment la réforme de la gouvernance, a-t-il ajouté.

Le représentant a appelé les pays à poursuivre les réformes. Aucun État ne peut se tenir à l'écart de la mouvance politique actuelle, a-t-il estimé. Les peuples ont découvert qu'ils avaient le droit de réclamer leurs droits, et que le dialogue était possible pour mettre en place les réformes nécessaires.

Le représentant a appelé la communauté internationale à œuvrer pour faire cesser les agressions israéliennes. Israël, a-t-il insisté, doit lever le blocus dans la bande de Gaza, cesser sa colonisation, adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), coopérer avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et soumettre ses installations nucléaires au contrôle international. Enfin, il s'est félicité de l'adhésion de la Palestine à l'UNESCO et a demandé qu'un gouvernement palestinien d'unité nationale soit formé rapidement.

### **Droits de réponse**

Le représentant de la République arabe syrienne s'est dit très surpris par la tentative des délégations de l'Australie et du Japon d'envenimer la situation dans son pays. Leur but, a-t-il accusé, est de détourner l'attention de l'occupation et des pratiques israéliennes contraires au droit international humanitaire. Condamnant fermement le fait que l'Australie ait usé « de mots diplomatiques » pour s'ingérer dans les affaires internes d'un pays souverain, en attaquant son chef de l'État, il a estimé qu'il s'agissait d'une incitation constante à la violence et d'un appui aux groupes terroristes qui tentent de déstabiliser la Syrie et la région.

Le représentant australien, a-t-il encore accusé, s'est abstenu consciemment de parler du point à l'ordre du jour, à savoir la fin des pratiques inhumaines d'Israël. L'Australie et le Japon auraient mieux fait de condamner les politiques racistes d'Israël et de défendre les droits de l'homme. Le fait, qu'au contraire, l'Australie ait insisté sur la sécurité d'Israël témoigne de son hypocrisie et d'une politique du deux poids, deux mesures, a poursuivi le représentant. Nous n'accepterons aucune ingérence étrangère dans nos affaires internes, a-t-il averti, et les réformes que nous cherchons à mettre en œuvre répondent aux aspirations légitimes du peuple syrien.

Le représentant de la République islamique d'Iran a tenu à réagir après la référence à un incident à l'ambassade britannique de Téhéran. L'Iran exprime ses regrets et prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger les missions diplomatiques contre toute intrusion ou toute attaque, a-t-il dit, assurant que des mesures avaient déjà été prises pour identifier et poursuivre les coupables.

**Explications de vote sur les résolutions relatives au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (A/66/L.15), Division des droits des Palestiniens du Secrétariat (A/66/L.16), au Programme d'information spécial sur la question de Palestine du Département de l'information du Secrétariat (A/66/L.17) et au règlement pacifique de la question de Palestine (A/66/L.18)**

Le représentant de l'Australie a indiqué que son pays était passé d'un vote négatif à une abstention concernant la résolution relative au règlement pacifique de la question de Palestine, afin de montrer son attachement à la paix. Toutefois, il a rappelé que la paix ne pouvait être obtenue qu'avec des négociations directes entre les deux parties et a estimé que certaines parties de la résolution n'accordaient pas suffisamment d'importance aux besoins légitimes d'Israël en matière de sécurité. En outre, la résolution ne mentionne pas le caractère non contraignant de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice concernant le mur de séparation israélien, a-t-il déploré.

Le représentant des États-Unis a indiqué que son pays restait troublé par le nombre disproportionné et partial de résolutions condamnant Israël votées par l'Assemblée générale. Pas moins de 17 résolutions partiales sont présentées et nous sommes déçus que cet organe continue de ne pas reconnaître que les deux parties ont des obligations, a-t-il dit, rappelant que, pourtant, les États-Unis acceptaient le principe selon lequel l'Assemblée générale peut examiner les pratiques d'un État Membre.

Le représentant a particulièrement déploré les résolutions qui renouvellent les mandats d'organes tels que la Division des droits des Palestiniens du Secrétariat, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ou le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes. Ces résolutions sont particulièrement partiales et renouvellent des mandats qui ne sont qu'un gaspillage de ressources précieuses et perpétuent un parti pris sans contribuer à la résolution du conflit, a-t-il dit. Au contraire, elles préjugent de questions du statut final qui relèvent des négociations directes, a-t-il déploré, affirmant qu'il n'y avait aucune contradiction à appuyer à la fois le peuple palestinien et Israël.

La représentante de Singapour a indiqué qu'elle avait voté en faveur des résolutions, en comprenant que « solution de deux États » signifie « deux États vivant côte à côte, dans les frontières d'avant 1967 ».

**Explication de vote sur les résolutions relatives à Jérusalem (A/66/L.19) et au Golan syrien (A/66/L.20)**

Le représentant de l'Argentine, aussi au nom du Brésil, a expliqué avoir voté en faveur de la résolution sur le Golan syrien, parce qu'elle reflète sa position concernant le

caractère illicite de l'annexion d'un territoire par la force. Il a exhorté les autorités d'Israël et de la Syrie à reprendre les négociations en vue de trouver une solution définitive à la question du Golan syrien.

Le représentant de la République islamique d'Iran a indiqué avoir voté pour les projets de résolution présentés aujourd'hui, mais a exprimé des réserves sur des parties de ces résolutions qui pourraient être considérées comme une reconnaissance d'Israël.

Le représentant de la République arabe syrienne a remercié les États Membres qui ont voté en faveur de la résolution sur le Golan syrien, adoptée sans interruption depuis 1981. Il s'agit d'une expression du rejet de l'occupation étrangère et du droit de la Syrie à récupérer ses terres, a-t-il ajouté. Il a déploré que certains États, qui parlent sans arrêt de droits de l'homme, s'abstiennent ou même votent contre, lorsqu'il s'agit de protéger les Syriens du Golan. Il a vu en cela l'expression de l'hypocrisie politique, de vues courtes et d'un *a priori* concernant les pratiques israéliennes.

Après une panne de micro, qu'il a espéré, avec humour et sous les applaudissements de quelques délégations, voir réglée lorsque la Palestine serait Membre à part entière des Nations Unies, l'observateur de la Palestine a estimé que la vision déformée présentée hier par une délégation avait été rétablie par le vote pour ces résolutions. Il a également remercié le Parlement islandais pour sa résolution en faveur de la reconnaissance d'un État palestinien. Cette Assemblée générale restera inoubliable pour le peuple palestinien, a-t-il dit, assurant que la Palestine était sur la voie de l'indépendance.

\* \* \* \* \*

---

À l'intention des organes d'information • Document non officiel